

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef: A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Ville de Lyon... Trois mois: 9 fr. Six mois: 18 fr. Un an: 36 fr.
Département du Rhône... 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements... 12 fr. — 23 fr. — 46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant: C. THÉNÉSY
Imprimeur de St. Gervais, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance, on ne seryra pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur le compte à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES DU JOUR

30 août.

La commission de permanence de l'Assemblée nationale, qui se réunissait hier pour la troisième fois, a rejeté à une grande majorité la proposition de M. Delpech, tendant à ce qu'il soit établi un compte-rendu officiel de chaque séance. Il faudra donc nous contenter d'avoir, comme dans le passé, du résumé semi-officiel que nous transmet l'agence Havas, et dont la conclusion stéréotypée est que la commission s'est montrée satisfaite des explications données par le représentant du gouvernement.

Hier c'était M. de Rémusat qui avait été chargé de conférer avec la commission de permanence, et ses explications, — sur des questions d'importance secondaire, il est vrai, — ont eu le même effet heureux que les déclarations précédentes de son collègue de l'intérieur. M. de Rémusat, d'après la dépêche qui nous fournit ces détails, a tracé de la situation actuelle un tableau très-satisfaisant; répondant ensuite à une question de M. Pagès-Dupont, concernant l'entrevue des trois empereurs, le ministre des affaires étrangères a affirmé que le gouvernement n'était nullement inquiet des résultats de cette entrevue, qu'il considère comme une manifestation en faveur de la paix.

Au cours du débat motivé par la proposition de M. Delpech, plusieurs collègues de ce dernier ont présenté des observations dont le but était de constater que la commission de permanence n'est point un comité secret, et que, dès lors, toute liberté de communication doit être, sauf sur des questions d'une gravité exceptionnelle, laissée à ses membres. Il y a donc lieu de croire que les renseignements particuliers sur cette dernière séance auront bien que sur les réunions ultérieures ne saurient nous faire défaut et nous serions surpris que les reporters indépendants du *Courrier de Paris* n'eussent point déjà songé à exploiter cette mine précieuse d'informations.

Pour être convaincu que tout va mal en France, il n'est pas besoin, au reste, de relire les commentaires fielleux dont le *Courrier de Paris* fait suivre les nouvelles, que lui communique le comité mystérieux, si vite renié par M. le duc de Broglie. Il suffit de prêter une oreille attentive aux lamentations de M. Du Temple, qui reprend aujourd'hui la thèse soutenue par MM. Dahirel et de Franconi.

Dans une lettre adressée à ses électeurs, l'honorable député d'Ille-et-Vilaine — tout en se défendant de vouloir rendre des comptes à ses commettants — cède au besoin impérieux de leur faire connaître « ses impressions » sur la dernière session législative. Il va sans dire que ces impressions sont archi-mauvaises. La République, M. Thiers, l'Assemblée nationale elle-même, ne sauraient trouver grâce aux yeux du terrible député, et tant que la monarchie constitutionnelle ne se a pas rétablie en France, il faut nous attendre à subir les effets redoutables de la colère céleste. Moins clairvoyant ou plus avisé que le kéké chinois, dont nous parlions il y a quelques jours, M. Du Temple n'assigne point de date, il est vrai, à ces manifestations de la colère du dieu de destruction; mais il n'en fournit pas moins la preuve que la France, à qui l'on voudrait persuader qu'elle est tranquille et prospère, n'a jamais été si près de sa dissolution morale et physique.

Les arguments de l'honorable membre de la droite se valent tous, et l'on n'a que l'embaras de choisir dans le nombre. En voici deux pourtant qui ne manquent pas d'une certaine originalité; ils suffiront pour donner une idée de la force de raisonnement qui éclate dans la lettre de M. Du Temple à ses électeurs.

De l'Assemblée actuelle, d'aucune Assemblée il ne faut rien attendre pour le salut du pays. N'a-t-on pas, sous prétexte d'un article de règlement, refusé d'entendre l'interpellation de M. Du Temple en faveur du pouvoir temporel du pape? Et vous dites que la France se relève!

Autre grief de M. Du Temple: l'emprunt, dit-on, a réussi au-delà de toutes les espérances, et rien ne saurait affirmer plus énergiquement la vitalité du pays et la confiance qu'il inspire à l'Europe. Erreur, et il faut rayer cela de nos papiers. L'emprunt n'a été qu'un appât scandaleux donné au monde entier au détriment de la France, et est devenu un acte de jactance d'un nouveau genre, nous remet-

tant en suspicion aux yeux des autres peuples. — Et M. Du Temple déclare fièrement qu'il n'a pas souscrit à l'emprunt. Ceci est affaire à lui et il est évidemment dans son droit en portant la chose à la connaissance de ses électeurs; mais il fera sagement de ne pas aller dire à Rome, car si nous ne nous trompons, Pie IX lui-même a félicité le gouvernement français de ce succès financier, qui n'est aux yeux du député d'Ille-et-Vilaine, qu'un acte de jactance.

La presse s'occupe d'un autre document plus sérieux, et que le défaut d'espace nous a empêché de reproduire. C'est une lettre adressée au *Moniteur du Calvados* par M. Berthaud, et dans laquelle l'ancien président de la réunion du centre gauche expose la pensée qui a présidé, jusqu'ici, à l'accomplissement du mandat que lui avaient confié ses électeurs.

M. Berthaud en est toujours au pacte de Bordeaux et à la constitution Rivet. Il est de ceux qui attachent « plus de prix à l'esprit d'un gouvernement qu'à sa forme et à son étiquette. » Il estime donc que la question n'est pas aujourd'hui entre la monarchie et la république, mais entre le libéralisme et le radicalisme, et que la forme du gouvernement est chose d'importance secondaire.

Cette déclaration de M. Berthaud peut être considérée comme exprimant une pensée commune à un certain nombre de membres du centre gauche qui n'ont point renoncé à tout espoir de rapprochement avec le centre droit, et n'acceptent pas peut-être toutes les déclarations dont le général Chanzy s'est fait, il y a quelque temps, l'interprète. Mais l'élection même du général à la présidence du centre gauche a prouvé que les réfractaires à l'idée républicaine y sont en minorité, et le mouvement si prononcé de l'opinion publique en faveur du régime actuel permet de prévoir que ce nombre ira encore en croissant de plus en plus.

P.-S. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une dépêche qui nous arrive à l'instant et contient de nouveaux détails sur la séance de la commission de permanence de l'Assemblée.

Il est parlé des explications qu'aurait données M. de Rémusat à propos des travaux de Belfort, et aussi de l'époque présumée où commencera l'évacuation des départements de la Marne et de la Haute-Marne. En ce qui touche Belfort, les paroles mêmes du ministre viennent à l'appui des recommandations de prudence que nous avons cru devoir renouveler dernièrement encore. Les Prussiens exécuteront les clauses du traité en ce qui concerne Belfort, le fait n'est pas douteux; mais ils seraient enchantés que nous leur fournissions un prétexte d'échapper à la nécessité de nous restituer un jour cette place forte.

Quant à l'évacuation des deux départements, elle aura vraisemblablement lieu vers le fin de septembre.

L'entrevue de Berlin, disions-nous ces jours derniers, ne doit pas être regardée en France comme une menace, la présence de l'empereur de Russie lui enlevant le caractère particulièrement et directement menaçant que lui aurait donné le tête-à-tête des deux empereurs allemands. Nous ajoutions que de cette entrevue ne pouvait sortir aucune entente politique, comme celle dont on parlait, que ce ne pouvait être là une sainte-alliance dirigée contre nous, attendu que tôt ou tard les intérêts divergents de ces trois puissances en Orient leur sauteraient des différends redoutables.

Pour peu que l'on examine les éléments de la question orientale, on voit en effet qu'il est impossible qu'une entente durable s'établisse entre la Russie et l'Autriche; quant à l'Allemagne, elle devra choisir, si elle veut se mêler de l'affaire, entre Vienne ou Saint-Petersbourg. Comment veut-on, dans ces conditions, qu'une alliance des trois empires se fonde à Berlin?

Il y a plus, et c'est ici un élément historique, ethnographique que les savants allemands n'ont pas négligé: on peut prévoir le moment où il éclatera entre

la race germanique et la race slave une guerre semblable à celle dont l'année 1870 a vu le commencement entre les races germanique et française, ou latine, si l'on veut. M. de Moltke sentait parfaitement en 1867 que cette guerre était à l'horizon; les journaux russes la prévoient de leur côté, et ce moment même, à la veille de l'entrevue des empereurs, et ils engagent la Russie à veiller à sa politique.

Or, il ne faut pas oublier que, si la situation matérielle de l'Allemagne est très-formidable en ce moment, ce pays ne pourrait aborder une pareille guerre dans des conditions de tout point excellentes. Elle détient des territoires slaves; elle convoite la Bohême, qui est peuplée en majorité par des Slaves et que la Russie ne lui permettrait pas de conquérir.

L'Allemagne serait sans doute, dès l'abord, l'alliée de l'Autriche contre la Russie; mais que feront dans ce cas les Slaves d'Autriche? Croit-on que ces combattants volontiers contre leurs frères de race, contre leurs coreligionnaires de l'orthodoxie grecque? Ou plutôt le signal de la guerre ne sera-t-il pas en même temps le signal de l'insurrection en Autriche, les éléments allemands et hongrois de cet empire se groupant autour du gouvernement, les éléments slaves de Bohême, de Croatie, de Slavonie, etc., se retournant contre lui, à la voix du czar, chef religieux de tous les orthodoxes grecs?

Une autre hypothèse se présente: l'Allemagne s'allierait préalablement à la Russie, pour faire table nette en Autriche; on s'entendrait pour se partager les dépouilles de cet empire à tiroirs. L'Allemagne prendrait les provinces allemandes et irait jusqu'à Trieste sur l'Adriatique; la Russie prendrait la Galicie et d'autres pays slaves; on arrangerait une cote mal taillée entre la Hongrie et la Serbie; mais qui prendrait la Bohême? L'Allemagne ne peut la laisser à la Russie; la Russie ne peut la laisser à l'Allemagne. Voici donc l'antagonisme éclatant entre Slaves et Germains.

Il éclaterait encore à propos de la question d'Orient proprement dite.

En ce moment, quels sont les intérêts, quelles sont les tendances des trois empires en Orient? L'intérêt de l'Autriche c'est le maintien du *status quo*; que la question d'Orient s'ouvre, en effet, et l'Autriche est menacée directement: les Roumains de la Transylvanie chercheraient à rejoindre leurs frères des Principautés; les Serbes d'Autriche, ceux de l'Etat indépendant de Serbie; l'Autriche d'ailleurs ne peut souhaiter l'établissement sur ses frontières méridionales d'un empire slave, remplaçant l'empire ottoman.

Or, ce que l'Autriche redoute, la Russie le désire et le poursuit. La Russie convoite et les embouchures du Danube et Constantinople, que ce soit pour elle ou que ce soit pour un vassal. Le *status quo*, que l'Autriche a intérêt à maintenir, la Russie a intérêt à le renverser.

Comment ces deux Etats concluraient-ils une alliance durable?

Quant à l'Allemagne, elle n'a point, à vrai dire, d'intérêts directs en Orient. La question d'Orient est un outil pour sa politique occidentale. Selon les nécessités, elle pourra se déclarer pour la Russie, ou pour l'Autriche; elle est en mesure de faire son choix. Seulement, de quelque façon qu'elle le fasse, il arrivera toujours un moment où ses intérêts et ceux de la Russie se heurteront à leur tour, et ce moment, elle doit évidemment le prévoir en faisant ses calculs aujourd'hui. En s'alliant à l'Autriche, empêche-t-elle pour l'avenir l'explosion de la question slave? En aucune façon; et même victorieux, les

deux alliés ne se retrouveront, après un certain nombre d'années, que plus menacés par cette question de race et de religion. En s'alliant à la Russie, l'Allemagne déchirera l'Autriche; mais qu'en résultera-t-il pour le jour où Russie et Allemagne se combattront? L'Allemagne se serait agrandie d'une part; mais la Russie en aurait fait autant de l'autre, et les frontières allemandes seraient menacées depuis Königsberg jusqu'à l'Adriatique par un ennemi puissant, nombreux, fanatisé par les principes de nationalité et de religion.

On le voit, si l'Allemagne peut jouer en ce moment entre la Russie et l'Autriche une sorte de rôle pondérateur, ce rôle cache pour elle de grands dangers. Elle ne peut pas se désintéresser; et de quelque manière qu'elle se prononce, l'avenir lui réserve un conflit avec le monde slave.

Or nous avons le plus grand intérêt à ce que ce conflit ne s'ouvre pas demain; l'Allemagne au contraire a intérêt à craindre de le voir s'ajourner, car chaque année de paix donne des forces à la France, et celle-ci ne restera pas spectatrice muette de ce conflit.

L'entrevue de Berlin étant, de l'aveu même de l'empereur Guillaume, une garantie de paix, nous n'avons qu'à nous en féliciter et à attendre l'avenir.

Sous ce titre: UNE INFAMIE, le XIX^e Siècle publie la note suivante:

On lisait ce matin dans un journal langue française, que nous ne voulons pas nommer: Et je puis vous affirmer qu'elle (il s'agit de la masse des populations alsaciennes) s'occupe de ses affaires et de ses plaisirs avec autant d'entrain que par le passé. Elle était alsacienne, elle reste alsacienne. Née servante, elle a changé de maîtres... sans changer de condition.

La criminelle stupidité de cette calomnie ne vaut pas même une protestation. Le dégoût de tous les Français en a déjà fait justice. — About.

Le journal d'où sont extraites les lignes odieuses que cite M. Edmond About, est le *Figaro*.

Nous avons toujours pensé qu'il est des hommes en France qui ne sont pas dignes de l'attachement inaltérable et sacré que les Alsaciens portent à leur patrie.

COURRIER DE PARIS

29 août 1872.

Me permettez-vous de revenir encore sur cette question de Belfort, véritable question un peu neuve dans les brouillards d'imagination inquiètes, palpitante cependant au plus haut degré!

J'ai eu un entretien à ce sujet avec une personne du corps diplomatique étranger, fort au courant de ce qui se passe en Allemagne, et elle m'a confirmé les interprétations rassurantes de ces derniers jours. Les Prussiens, m'a-t-elle dit, se voient à Belfort au nombre de quelques milliers d'hommes seulement, et veulent être à l'abri d'un coup de main, très-peu probable à la vérité, possible toutefois si l'on songe que la situation intérieure de la France est encore, dans une certaine mesure, à la merci de l'imprévu. Mais, quand ils auront solidement assuré leurs batteries sur les remparts, ce qui pourra se passer à dix lieues à la ronde ne les alarmera plus.

Quant au dessein de garder cette position stratégique, mon interlocuteur n'accorde aucun fondement, si léger soit-il, aux bruits qui ont couru à cet égard. Non-eulement une pareille violation d'un traité signé et paraphé n'est pas un instant supportable, mais l'Allemagne n'y aurait même aucun intérêt. Si elle voulait étendre ses annexions et s'emparer, par exemple, de la Franche-Comté, à la bonne heure! Mais elle n'en a nulle envie. Elle sait

déjà combien est lourd le fardeau qu'elle a assumé par la conquête de l'Alsace-Lorraine, et elle serait loin de regarder comme une bonne fortune l'augmentation du chiffre de la population française qu'elle a entreprise de faire passer sous ses lois.

Elle ne désirent même pas Metz, ajoute la même personne (en accord là-dessus avec d'autres renseignements que j'ai eu occasion de recueillir). M. de Moltke, tout le premier, eût volontiers laissé Metz en dehors de la nouvelle frontière, s'il ne l'eût regardée comme indispensable à la sécurité de cette frontière, militairement parlant. Trouvez-moi, aurait-il dit lors des négociations de paix, trouvez-moi un point stratégique, une crête quelconque en deçà de cette ville, et j'y renonce. Mais, en l'absence de toute configuration de terrain favorable à ses vues, il y a tenu, et le vieux Guillaume lui a donné gain de cause.

J'ai demandé alors ce qu'il y a de vrai dans ce qu'on dit du déclin de l'influence du prince de Bismarck sur son maître.

Ce déclin, m'a-t-on répondu, est réel sous quelques rapports, et il provient des agissements du chancelier contre les catholiques. La famille royale, à laquelle son despotisme universel ne plait pas beaucoup, compte plusieurs catholiques, les Sigmaringen et les Hechingen entre autres. La reine Augusta est aussi fortement sollicitée en faveur de la communion que la politique du premier ministre a mise à l'index. Enfin M. de Roon, ministre de la guerre et très puissant sur l'esprit du roi, y est contraire. Aussi raconte-t-on que celui-ci, depuis deux mois qu'il a sur sa table une série de décrets contre les évêques récalcitrants, refuse de les signer, bien que M. de Bismarck lui ait expédié à deux reprises M. Falk, ministre des cultes, pour lui arracher son consentement. Le protestantisme orthodoxe ne voit pas plus de bon œil cette intervention de l'autorité césarienne, et le parti de la *Gazette de la Croix* est furieux. En somme, on estime (il est vrai que ces détails me viennent d'un ardent catholique), on estime, dans le M. de Bismarck a entrepris la campagne dangereuse, et que, grâce aux initiatives qu'il a accumulées sur sa tête dans cette affaire et dans d'autres, il pourrait bien y sauter, le jour où il cesserait d'être nécessaire.

Pour le moment, on cherche sa main dans les intrigues qui se nouent de toutes parts en vue de la rencontre des trois empereurs. L'adjonction du czar à une entrevue qui semblait devoir se passer exclusivement entre les souverains de Prusse et d'Autriche, est encore l'objet de toutes les hypothèses. Pendant que les uns veulent voir dans la formation de ce trio le résultat des efforts de M. de Bismarck pour assurer à son pays une ère de paix et une assimilation plus facile de ses dernières conquêtes, d'autres prétendent qu'Alexandre II n'aurait obtenu son invitation que de l'amitié personnelle de son oncle Guillaume, et que, forcé de s'incliner, le chancelier allemand ne travaillerait qu'à isoler la Russie à travers ces démonstrations affectueuses, à la renvoyer agrie, inquiète, et à la pousser à une déclaration de guerre, aussi imprudente de sa part, à l'heure qu'il est, que le fut jadis celle de l'Autriche en 59, et celle de la France il y a deux ans.

Cette interprétation est certainement celle à qui je donnerais la préférence; car, vous le savez, je n'ai jamais compris ni le besoin que pouvait avoir la Prusse de fomenter aujourd'hui une coalition contre nous, ni son intérêt à maintenir l'Europe en paix pendant un certain nombre d'années, pour donner à la Russie le temps de se préparer.

Un jour ou l'autre, l'Allemagne sera obligée d'en découdre avec cette puissance. Elle le sait, et ce n'est pas un homme comme M. de Bismarck qui peut s'endormir sur la foi d'une entrevue diplomatique. Il vaut donc mieux pour la Prusse que ce soit plus tôt que plus tard, puisque plus tard, au même temps que la Russie aura eu le loisir de compléter ses armements, nous aurons eu, de notre côté, celui de mettre un peu d'ordre dans les nôtres. Ne vous semble-t-il pas, en outre, que cette manière de voir éclaire d'un jour nouveau ce qui se passe à Belfort? Je veux bien que les Allemands soient les gens les plus prudents du monde. Toujours est-il qu'ils savent parfaitement ne rien avoir à craindre de nous, tant que nous serons seuls. L'avènement même des plus enragés partisans de la guerre à l'extérieur n'aurait pas, au fond, de quoi les émouvoir. Ils n'ignorent pas que ces outranciers, une fois au pouvoir, auraient pour première souci de partir en guerre. Une seule circonstance pourrait enlever la nation et

entraîner ceux qui la gouverneraient, quels qu'ils fussent, à une aventure. Ce serait de voir la Prusse aux prises avec quelqu'un. Or, ce quelqu'un ne peut être que la Russie.

Voilà pourquoi M. de Bismarck tient tant à ses positions stratégiques. Voilà pourquoi, selon moi, il pousse les travaux de défense autant qu'il le peut, à Belfort comme ailleurs. En cas d'agression du côté de l'ouest, on n'a pas le temps de se défendre, on n'a le temps de vaincre jusqu'à ce que les Russes soient venus, et alors il revient sur nous. Vous voyez combien nous devons faire attention à toutes nos démarches.

Voilà aussi pourquoi il lui importe de pousser la Russie à bout le plus tôt possible, avant que Belfort soit évacué et notre armée reconstituée.

Cette intention perfide semble résulter du langage de certains journaux prussiens qui soutiennent de se montrer amicaux vis-à-vis de la Russie, au moment où le souverain de ce pays va venir visiter la capitale allemande.

Parmi ces journaux, il faut citer, en première ligne, la *Gazette de Cologne*, où un écrivain bien connu et notoirement dévoué au chancelier, M. de Wickede, publie une série de lettres politiques et militaires sur l'opportunité d'une alliance plus étroite que jamais entre la Prusse et l'Autriche.

L'Autriche, selon M. de Wickede, a un ennemi, la Russie, et l'Allemagne en a un autre, qui est la France. En s'unissant, les deux empires se protègent mutuellement des deux côtés, et forment au centre de l'Europe une forteresse qui résiste à rien toutes les autres forces du continent.

L'Autriche, il est vrai, est, depuis 25 ans, dans la main du cabinet de Berlin. Mais cela ne suffit pas à M. de Wickede. La combinaison qu'il recommande est d'une nature plus intime, et il voudrait que les armées, que les flottes des deux peuples se montrassent au monde sous des pavillons jumelés. En un mot, c'est le partage du monde que l'imagination fertile du rédacteur de la *Gazette de Cologne*; mais je crois qu'avant le partage du monde, nous verrions celui de l'Autriche, victime de sa crédulité comme elle l'a déjà été dans l'affaire des duchés, et j'ai peine à croire qu'ainsi instruite par l'expérience, elle continue de mettre en oubli le mot du vieux Mesternich: « Toutes les alliances sont bonnes, même celle de l'homme et du cheval, à la condition cependant de ne pas être le cheval. »

Quant au résultat final de cette superbe conception, ai-je besoin de dire que ce serait le désarmement universel et le retour de l'âge d'or? Tout serait bien sous le ciel, évidemment, une fois qu'il y aurait plus d'autre peuple que le peuple germanique, d'autre langue, d'autre vertu, d'autre génie que ceux de l'Allemagne.

M. Edgard Rodrigues, qui a souvent écrit au *Figaro* sous le pseudonyme de Don Quichotte, vient de se battre en duel avec M. Armand Lussy qui l'a blessé assez sérieusement d'une balle à l'épaule. Le motif de la rencontre était un article de M. Rodrigues sur les décrets de ces derniers temps, article dont le fond de critique générale pouvait être fort juste, mais qui concernait l'abus qu'on a fait de la Légion d'honneur depuis la guerre, mais où l'auteur avait malheureusement cherché à satisfaire des sottises personnelles en désignant d'une manière trop transparente certaines individualités. Il était sur le point de recevoir de ce chef plusieurs provocations, quand celle de M. Lussy arriva la première. Il est probable que l'on s'en tiendra là.

A propos du *Figaro*, M. Edmond About, qui est de Saverne, comme vous savez, a cru devoir relever, avec beaucoup de vivacité, quelques mots à l'adresse de l'Alsace dans l'article qu'un des rédacteurs de ce journal a écrit à propos de Belfort et que je vous ai signalé hier. Je vous avoue que j'avais passé la-dessus. Ou il y avait une erreur d'impression, de style, dont il ne fallait pas se préoccuper, ou c'était tellement odieux qu'il valait mieux n'en rien dire. Le rédacteur en chef du *XIX^e Siècle* a apprécié la chose du mauvais côté, et s'est exprimé en conséquence. Rien n'est plus légitime. Mais j'attends une explication du *Figaro*. Car il est inadmissible qu'on qualifie l'Alsace de « servante, qui n'a fait que changer de maître. »

Il y a un peu d'émotion dans le public à propos du bruit que certains régiments auraient fait, dans quelques villes de province, une retraite aux flambeaux la veille du 15 août. Si la nouvelle est exacte, c'est le cas pour M. Thiers d'agir avec décision et énergie. Je vois plusieurs journaux apprécier comme j'ai fait les rumeurs relatives au colonel

le lemignon était large et rouge; il s'éclaircissait tout à coup et se fendait en deux. En constatant ceci, le désespoir et l'horreur me reprisent sous une nouvelle forme, qui était la bonne, du moins pour ce qui concernait mon âme. J'essayai de prier au fond du cœur, vous concevez, car le bâillon mettait hors de moi pour la prière des lèvres; j'essayai, mais cette chandelle maudite semblait brûler la prière en moi. En vain je m'efforçais de détacher mes yeux de la flamme lente qui était mon meurtrier, d'élever mon regard vers la fente du panneau, vers la clarté béni du jour.

J'essayai une fois, deux fois, puis j'y renonçai. J'essayai ensuite de fermer les yeux et de les laisser fermés, — une fois, deux fois; la seconde fois, j'en vins à bout.

— Dieu vous bénisse, vieille mère! Dieu vous bénisse, sœur Lizzie! Dieu vous garde toutes deux et me pardonne! — Ce fut tout ce que j'eus le temps de dire dans mon cœur avant que, mes yeux se rouvrant malgré moi, la flamme de la chandelle y jaillit, jaillit tout autour de moi et brûla le reste de mes pensées en un clin d'œil. Je n'entendais plus souffler les poissons maintenant, je n'entendais plus craquer la mâture; je ne pouvais plus réfléchir, je ne pouvais plus sentir la sueur d'agonie sur mon front, je ne pouvais plus regarder le lourd lumignon en carbones. Il se gonfla, vacilla, inclina de côté, tomba rouge au moment de sa chute, noir et inoffensif avant même que le balancement du brick l'eût lancé dans le fond du chandelier.

Je me surpris à rire; oui, je risais de l'heureuse chute de ce bout de mèche. Sans le bâillon, j'aurais éclaté de rire; dans l'état où

j'étais, ce rire refoulé, intérieur, me secoua tout entier jusqu'à ce que le sang affluât dans ma tête, jusqu'à ce que le soufflé vint à me manquer. Il me resta tout juste assez de sentiment pour comprendre que ce rire horrible dans un pareil moment témoignait de la détresse de mon cerveau; il m'en resta juste assez pour faire un effort désespéré avant que mes esprits, s'échappant comme un cheval qui prend le mors aux dents, m'eussent emporté avec eux. Cet effort suprême fut un regard qui cherchait la consolation à travers la petite fente lumineuse du panneau; mais la lumière lue que je m'étais livrée pour détourner mes yeux de la chandelle et les fixer sur le jour était apparemment au-dessus des forces humaines. Je fus vaincu à la fin. La flamme maîtrisait mes yeux inexorablement comme les amarras maîtrisaient mes mains; je ne pouvais me détourner d'elle, je ne parvins même pas à fermer les paupières quand j'essayai de le faire pour la seconde fois. La mèche s'allongea encore, l'espace de suif entre la lumière et la corde à feu se raccourcit; il y avait tout au plus un pouce d'intervalle. Quelle durée d'existence m'accordait ce pouce? Trois quarts d'heure? une demi-heure? cinquante minutes? vingt? Bon! un pouce de suif brûle plus de vingt minutes. Le corps de suif! le moyen de se figurer que le pouce et l'âme d'un homme soient réunis par la vertu d'un pouce de suif. Soient inouï, le plus grand roi du monde, entouré de tout l'appareil de sa majesté, ne peut retentir l'âme d'un homme dans son enveloppe corporelle, et voici un bout de chandelle qui peut ce qui est impossible au roi! N'est-ce pas un fait surprenant à

raconter chez nous quand j'y reviendrai, et qui émerveillera ma mère plus que tout le reste de mes voyages ensemble! Là-dessus, je me remis à rire en dedans, je me secouai, j'enfilai, je suffoquai, jusqu'à ce que la lueur fatale me sautât aux yeux de nouveau, consumant le rire, dévorant tout en moi, me laissant de nouveau vide et froid, et immobile.

Ma mère... Lizzie! je ne sais quand elles vinrent; elles vinrent, néanmoins, et non pas seulement dans ma pensée, mais en réalité, à ce qu'il me sembla, près de moi, à fond de cale. Oui, sûrement, voilà Lizzie! le cœur léger comme de coutume et riant... Riant! — Eh bien! Pourquoi pas? Qui peut blâmer Lizzie de croire que je suis couché ivre sur le dos dans la cave, avec des barils de bière autour de moi? Attention! Elle pleure maintenant, elle tourne, elle tourbillonne dans un brouillard enflammé, se tordant les mains, appelant au secours; mais ses cris s'affaiblissent de plus en plus comme le bruit des avions de la goëlette. Partie! Disparue dans le brouillard enflammé! Flamme? Brouillard? Ni l'un ni l'autre. C'est ma mère qui produit tout ce feu, ma mère qui tricote avec dix doigts flamboyants au bout de ses doigts et des cordes à feu pendantes alentour de son visage au lieu de ses boucles grises, ma mère dans son vieux fauteuil, et appuyée sur le dossier de la chaise les longues mains décharnées du pilote qui laissent tomber la pèche. Non! Plus de poudre, plus de fauteuil, plus de mère, rien que le visage du pilote brillant rouge comme un soleil dans le brouillard enflammé, se retournant sans dessus dessous dans le brouillard enflammé, courant en avant,

en arrière sur la corde à feu dans le brouillard enflammé, filant des millions de mille à la minute dans le brouillard enflammé, tournant sur lui-même, tournant de plus en plus petit, pour n'être à la fin qu'une étincelle, et cette étincelle me frappa à la tête comme un projectile, y entre, et puis... tout devint feu et brouillard, je n'entendais plus, je ne voyais plus, je ne pensais plus, je ne sentais plus... le brick, la mer, moi-même, l'univers entier s'était évanoui à la fois!

Après cela je ne sais rien, je ne me rappelle rien. Je m'éveillai un matin dans un bon lit, avec deux hommes rudes et décidés comme moi, assis de chaque côté de mon oreiller, et un monsieur qui, du pied du lit, m'observait. Il pouvait être sept heures. Mon sommeil, où ce qui m'avait paru être du sommeil avait duré plus de huit mois, était au milieu de mes compatriotes, dans l'île de la Trinité. Les hommes de chaque côté de mon oreiller étaient mes gardiens et le médecin. Ce que je dis, ce que je fis en ces huit mois, je ne l'ai jamais su, je ne le saurai jamais. Je m'éveillai comme d'un long sommeil, voilà tout ce que je puis affirmer.

Deux mois au moins s'écouleront avant que le docteur jugât prudent de répondre à mes questions. Le brick avait jeté l'ancre, comme je le supposais, près d'une partie de la côte assez déserte pour que les Espagnols fussent à peu près sûrs de n'être pas dérangés dans leur coupe criminelle sous les auspices de la nuit. Les seconds étaient venus non point du rivage, mais bien de la mer. Un navire américain surpris au large par le calme avait aperçu le brick

au lever du soleil, et le capitaine avant du temps à lui par suite du calme, voyant d'ailleurs un navire ancré à une place où aucun navire n'avait de raison d'être, avait dépêché un de ses écots pour éclaircir la chose. Son second était chargé du rapport. Ce que vint le second et les hommes qui l'accompagnaient à bord du navire abandonné fut un petit rayon de lumière à travers une fente du panneau d'écoutille. La flamme n'était plus qu'à un mètre de distance de la corde à feu quand il descendit dans la cale, et s'il n'avait pas en la présence d'esprit de couper cette corde en deux, aversion couteau avant de toucher à la chandelle, lui et ses hommes auraient bien pu sauter avec le brick en même temps que moi-même. La corde s'enflamma et cracha du feu lorsqu'il éteignit la chandelle, mais toute communication avec le baril de poudre était coupée, sans quoi, Dieu sait ce qui serait arrivé!

Je n'ai jamais eu de renseignements sur la goëlette espagnole et le pilote. Quant au brick, les *Yankees* l'emmèneront avec moi à la Trinité, ou ils réclameront le prix du sauvetage, qu'on ne leur marchandera pas, j'espère. Je fus déposé à terre dans l'état où l'on m'avait trouvé, c'est-à-dire sans connaissance, mais rappelé-vous, s'il vous plaît, qu'il y avait longtemps de cela lorsque je m'éveillai, et croyez-en ma parole qu'on me renvoya guéri. Dieu vous bénisse, je suis bien portant aujourd'hui, comme chacun peut le voir; seulement cela me remue un peu de raconter mon histoire, mesdames et messieurs... un peu. Voilà tout.

(Revue des Deux-Mondes.) (FIN.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

du 31 Août 1872.

LA CORDE A FEU

INCIDENT DE LA VIE DE MER

Cette éventualité ouvrit un nouveau cours à mes réflexions. Je commençai à me demander quel genre de mort ce devait être que de sauter en l'air. — Souffrait-on? — Sans doute, on n'en avait pas le temps. Un grand fracas au dedans de moi ou autour de moi, peut être les deux et rien de plus. Point de fracas peut-être... Cela et puis la mort, ce corps vivant qui m'appartenait, dispersé en millions d'étincelles, le tout en une même seconde. Était-ce possible? — Je ne pouvais résoudre la question, je cherchais, mais la minute de calme qui m'avait été rendue s'évanouit avant que j'eusse à moitié fini de réfléchir, et mon cerveau se remit à battre la campagne.

Stoffel, sans que, du reste, personne puisse dire si cet officier a quitté ou non l'armée.

Bazine jugé par les Allemands.

Les Allemands ne sont pas sévères pour Bazine, et l'intérêt même de la gloire de leurs armes leur conseille l'indulgence. Si la trahison était établie et irréfutablement constatée, leurs lauriers en seraient singulièrement flétris. Il convient donc de n'admettre que sous bénéfice d'inventaire leurs assertions concernant la responsabilité assumée par Metz par le maréchal Bazine. Toutefois leur opinion est intéressante à connaître.

Tout récemment un journal spécial de Berlin, les Feuille militaires, a traité la question dans un long article intitulé : « Bazine ne mérite pas sa haine. » Nous en reproduisons quelques passages.

On remarquera que tout en accordant que Bazine a commis des fautes, l'auteur de cet article conteste que ces fautes rendent le maréchal justiciable d'un tribunal quelconque. C'est aller trop loin, et mettre trop de chaleur à prendre la défense du maréchal. Il est du reste à craindre que, loin d'être utile à l'accusé, tout plaider d'origine allemande ne puisse que nuire à sa cause.

Les accusations qu'on élève contre le maréchal se résument dans l'assertion que, enfermé à Metz, il n'a fait aucune tentative sérieuse pour frayer un passage avec l'armée, qu'en somme il n'a pas voulu faire sortir l'armée de la place, qu'il n'a pu le faire. Toutes les publications qui traitent ce sujet ont été écrites bien longtemps après la capitulation de Metz, à une époque où les dispositions et les opinions de l'armée allemande devant Metz étaient connues. On n'a jugé qu'après avoir pu voir à distance les dessous des cartes des deux parties. On a jugé le plus souvent au point de vue d'un soldat qui, sans être vaincu dans la lutte, a été cependant condamné à succomber. C'était certes un sort bien dur que celui qui a frappé l'armée à Metz, et les intéressés tressaillent encore aujourd'hui en songeant à la reddition de la place. Honorons cette douleur ! Ce que l'homme pense, dit-on écrit dans une telle occurrence, c'est avant tout l'expression du sentiment et non de la raison.

Les subordonnés du maréchal Bazine ont pu juger la conduite de leur chef et la situation de l'armée française au point de vue de leur honneur militaire blessé, c'est-à-dire à un point de vue tout personnel, et non exempt de prévention.

Le maréchal Bazine avait fait tout ce qu'il avait pu. Il avait pendant plus de trois mois protégé une des places fortes les plus importantes et un immense matériel de guerre ; il avait pendant plus de trois mois arrêté près de 200,000 hommes devant sa forteresse, il a rendu ainsi possible l'organisation de nouvelles armées nationales et ramené l'espoir d'une guerre nationale heureuse ; il avait conservé à sa patrie une brave armée qui s'est acquise après la guerre de très-grands mérites en combattant la Commune. On a traduit le maréchal Bazine devant un conseil de guerre. Sur quoi ce tribunal doit-il se prononcer ? Sur les opérations en race campagne ? Ou sont les lois qui président à ces jugements ? Ou doit-on se fonder sur chaque cas spécial ? Qui voudra reprocher au maréchal Bazine de n'avoir pas agi de bonne foi et de l'appuyant sur de justes raisons. Qu'est-ce que le choix en guerre ? Qu'est-ce qui est juste ? Où existe la loi militaire que le maréchal ait violée et au vertu de laquelle on puisse le condamner ?

Le maréchal Bazine n'est pas plus coupable des défaites de l'armée française que tous les autres généraux et les autres chefs. Comme en 1806, l'armée prussienne était déjà battue avant Léna et Auerstedt, de même l'armée française était vaincue avant le 6 août 1870.

Lors de la dissolution de la loi militaire par l'Assemblée nationale, le président de la République française a dit que les désastres de la guerre n'étaient pas la faute de quelques personnes, mais avant tout celle du gouvernement. Lui, le chef de l'Etat, s'est même exprimé en ces termes sur la situation de l'armée en France : « Je ne puis que constater que l'armée française est une armée qui n'a rien de commun avec les armées de l'étranger. Elle n'est pas une armée qui n'a rien de commun avec les armées de l'étranger. Elle n'est pas une armée qui n'a rien de commun avec les armées de l'étranger. »

Ces par les contiennent certainement beaucoup de vérité. Mais qu'on en fasse aussi l'application. Qu'on ne permette pas rigoureusement des personnes isolées. Qu'on ne se laisse pas exciter par les allures éhémériques d'une foule vindicative par le cri : « Crucifiez-le ! crucifiez-le ! » Qu'on ne se laisse pas irriter par le jugement d'officiers blessés dans leur vanité et dans leur présomption. Qu'on s'en tienne fermement à l'adage : Fiat Justitia, perat mundus. Alors le maréchal Bazine pourra attendre tranquillement la sentence de ses juges.

Lorsque la blessure faite par la perte de Metz sera tant soit peu cicatrisée, lorsque la France aura marché plus avant dans la voie de la connaissance d'elle-même, alors elle pourra se dire avec plus de calme que la catastrophe de la dernière guerre était inévitable, et on sera amené à déclarer au sujet de la capitulation de Metz : « Bazine ne mérite pas sa haine. »

Les titres de l'Emprunt.

Les receveurs des finances viennent, dit le M^o Siele, d'être informés par les directeurs du mouvement des fonds et de la stabilité publique que de nouveaux retards empêcheraient de leur adresser le nombre suffisant des certificats d'emprunt avant la fin d'août.

En raison de cette impossibilité, on a pris, pour économiser du travail et du temps, une mesure fort bonne. Toutes les souscriptions donnant droit à 5 ou à 10 francs de rente, lorsqu'elles seront entièrement libérées, recevront les titres de rentes qui leur reviennent sur la simple production des récépissés de souscription, et sans qu'il soit dérivé de certificat d'emprunt.

En conséquence, les receveurs des finances, qui doivent déjà constater au verso des récépissés les libérations intégrales ou partielles, devront, lorsqu'il s'agira de récépissés intégralement libérés, donner droit à 5 ou à 10 francs de rente, retirer des mains de la partie le récépissé libéré, en échange duquel ils remettront une reconnaissance de dépôt.

La caisse centrale, à laquelle ils transmettront ces récépissés libérés, leur enverra les titres de rente à délivrer aux parties.

La direction de la caisse centrale devra être en mesure, avant la fin de la semaine, d'adresser aux receveurs généraux toutes les coupures de certificats de 20 à 5,000 francs, avec un appoint de coupures de 5 et de 10 francs qui permettra de liquider les souscriptions rédimées se terminant par 40 ou 15 francs.

Monnayage.

Voici la valeur des monnaies fabriquées en France, d'après le relevé du ministère des finances :

Table with 4 columns: Années, d'or, Monnaies d'argent, Total.

Le total général de la fabrication depuis 1855 jusqu'en 1870 inclusivement s'élève à la somme de 5 milliards 855,870,872 fr.

Table with 3 columns: Or, Grande-Bretagne, Argent, liv. st., str. d., 19,112,250, 6, 72,371,380, 19, 6, 2,748,456, 11, 40.

En tout..... 65,419,837 11 4 qui, réduits en francs, à raison de 25 fr. 25 la livre sterling, donnent la somme totale de 1,644,275,898 fr.

La somme fabriquée en France pendant la même période (1862-1870) a été de 2,498,143,720 fr., soit de 853,867,822 fr. de plus qu'en Angleterre.

Un trait de nos mœurs politiques.

Le Daily Telegraph se livre à une étude, qui lui paraît curieuse, sur les habitudes et la manière de voir des Français à l'égard de leurs hommes d'Etat.

Nous avons traité de légèreté, dit-il, l'assertion du général Trochu, reprochant au laxisme anglais d'avoir corrompu la France, et cependant le reproche est juste, en grande partie du moins.

Le peuple français est plus simple dans ses habitudes, plus frugal dans sa manière de vivre que le peuple anglais. Rien ne fait mieux ressortir cette différence que la manière dont ces deux nations choisissent leurs ministres.

En Angleterre, dit la feuille anglaise, nous nous croirions déshonorés si les membres du cabinet n'étaient pas de longue date des hommes notables et appartenant à la haute société. Que dirait-on, grands dieux ! à un simple sous-secrétaire d'Etat qui n'aurait pas sa voiture à lui, et ne ferait pas honneur au Park ? Aussi quel contraste avec la simplicité française sous ce rapport !

Chez nos voisins, continue le Daily Telegraph, on ne s'inquiète pas du revenu ou de la position sociale d'un homme de talent que l'on pousse au ministère. On ne lui demande pas s'il loge à un quatrième étage au quartier Latin, ou s'il a un hôtel dans le faubourg Saint-Honoré ; peu importe s'il est bien payé ou non par sa prose. Il suffit qu'il en connaisse comme orateur éloquent, chef de parti habile, homme politique indispensable dans un conseil des ministres ; loin de lui reprocher sa pauvreté comme un crime, on lui en ferait un titre de gloire. Il n'en serait que plus grand aux yeux de ses partisans.

NOUVELLES ET BRUITS.

M. Dufaure est de retour à Paris, mais il est probable que les ministres ne se réuniront que lundi prochain, lorsqu'ils seront tous ou presque tous revenus à Versailles, et alors il est possible que M. Thiers vienne ce jour-là présider le conseil.

Une dépêche adressée de Trouville, le 27 août, au Times, nous apprend que M. Hilarion Roux, administrateur français des mines du Laurium, a eu une entrevue avec le président de la République. M. Roux, qui arrive d'Athènes, a exposé à M. Thiers les différentes phases que la question du Laurium a traversées, ainsi que les dernières négociations auxquelles elle a donné lieu.

Le président, après avoir attentivement écouté les explications de M. Roux et lui avoir demandé des éclaircissements sur certains points, l'a assuré de tout l'intérêt que le gouvernement français attachait à cette question, et lui a promis de faire tous ses efforts pour amener une entente commune entre les puissances intéressées, afin d'arriver à une prompte et équitable solution.

L'Avenir national assure que M. Thiers aurait demandé un rapport à MM. les ministres de l'intérieur et de la justice pour savoir si, dans certains départements, on ne pourrait pas lever l'état de siège.

La préfecture de police vient de terminer le travail relatif à la répartition faite aux familles des insurgés détenus actuellement dans les prisons ou transportés en Calédonie pour les participations aux faits de la Commune. Une somme de 100,000 fr. a été répartie entre 3,500 ménages.

On écrit de Montmédy à l'Indépendance de l'Est, que plusieurs personnes de Montmédy et de ses environs viennent d'être appelées en témoignage à Versailles à propos de l'affaire Bazine. Déjà précédemment, des dépositions avaient été recueillies à domicile chez plusieurs de ces personnes qui avaient rempli le rôle d'émissaires de Mac-Mahon à l'armée de Bazine.

On se rappelle, en effet, que Montmédy avait été désigné comme point de rencontre entre les deux armées, et que c'est de cette ville que sont parties toutes les communications que transmettaient à Bazine le ministre de la guerre et le maréchal Mac-Mahon.

Le Courrier de Paris croit savoir que M. Thiers qui, pendant fort longtemps, n'avait pu qu'avec une sorte de regret l'instruction de l'affaire Bazine, approuve aujourd'hui ce procès. Seulement il ajouterait que, pour un procès de semblable nature, il faut un apaisement complet des passions politiques et que les délais auraient eu ce bon côté de permettre à la justice d'accomplir son œuvre avec plus de calme et de discernement.

Un journal assure que M. Louis Veillout se porte candidat à l'Académie française, pour remplacer le R. P. Gratry.

Trois Chinois viennent de prendre à Paris un brevet d'invention pour un télégraphe chinois isochrone autographique et automatique sans fils ?

Le brevet a été pris sous le n° 93,934, par les nommés Wonang-Thing-Yong, Guang Pin-Tchi-Yu, et Li Yong-Pou-Deug.

A ces trois Chinois est associé un Français, M. Châtelain.

Une innovation pittoresque dans les habitudes parisiennes, c'est, dit la Liberté, la retraite aux cressonniers. Depuis le commencement de l'été, la majeure partie de la classe des débauchés va se mettre au vert dans les environs de la Marne et dans les villages des bords de la Seine, où sont établies les cressonniers qui alimentent les marchés de Paris. Ils y vont maintenant manger du cresson comme d'autres se regardent aux eaux des Pyrénées ou d'Allemagne. C'est très long, mais la tradition avait appelé le bresson *la sainte du corps* ; mais des cures récentes de maladies d'estomac, contractées pendant les mois débauchés du siège, ont donné un regain de vertu à cette herbe. Des brochures la chantent sur tous les tons, des prospectus l'indiquent aux malades peu fortunés, et enfin des affiches annoncent pompeusement la saison aux cressonniers.

Quelques mots de statistique : mille cressonniers établis dans les environs fournissent annuellement à Paris-vingt millions de bottes de cresson.

Les détenus de la maison centrale de détention de Fontevault ont tenté mardi de se révolter. Le directeur de la prison, M. Ollivier, a été menacé. Le soulèvement a été vite comprimé et les principaux meneurs ont été mis au cachot, en attendant que la justice statue sur leur sort.

La République de la Dordogne vient, dit le Courrier de France, de trouver un moyen d'éluder les prescriptions du gouvernement à propos du banquet du 4 septembre. Il vient de convoquer tous les fondateurs du journal à l'assemblée générale pour le 4 septembre à 11 heures dans le local d'une ancienne brasserie à Périgueux.

On écrit de Bordeaux : Un soldat se rendait à l'heure de la retraite à la caserne quand, par mégarde, il bouscula un ouvrier qui l'accabla d'injures. Tant il fit, dit la Province, que le militaire, exaspéré, bondit sur lui et lui administra une vigoureuse correction, lorsque tout à coup un tiers s'interposa, on crut que la scène allait se terminer. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi. Le survenant, au lieu de séparer les combattants, prit fait et cause pour le bourgeois et un nouveau combat s'engagea. La lutte s'était plus égale, et c'est alors que le fantassin dégalna et perça de part en part le sieur L.

Nous ignorons quel est l'état du blessé ; nous avons tout lieu de croire que le militaire était dans le cas de légitime défense ; toutefois, nous le disons encore un coup, notre récit ne repose que sur les bruits de la rue, et nous attendrons, pour être plus affirmatifs, les nouveaux renseignements qui nous seront donnés par le commissariat central.

Nous avons parlé tout au long de l'action intentée à la compagnie des chemins de fer de Paris à la Méditerranée par le docteur Constantin James. Le tribunal civil de la Seine a prononcé mardi son jugement, par lequel il déclare le demandeur mal fondé en sa demande, l'en déboute et le condamne aux dépens. Les considérants portent que l'administration supérieure s'est préoccupée longtemps et à plusieurs reprises des moyens de mettre les voyageurs en communication avec le conducteur au train et les divers agents de la compagnie, ou même avec les autres voyageurs, mais que le problème à résoudre n'a pu recevoir une solution jusqu'à présent ; et que, dans le cas actuel, il n'a pas été établi que la compagnie ait violé les règlements relatifs à la construction des wagons, ni même omis de se conformer aux prescriptions qu'en dehors de ces règlements, dans l'état de la science, le bon sens lui imposait.

Un phénomène curieux et qui a pris des proportions plus grandes que les années précédentes, a eu lieu le 27 août à Châlons, de la porte de la Marne au pont de la Marne. De loin, la clarté des bacs de gaz était obscurcie, comme pendant l'hiver, par les plus épais brouillards. Il y avait tout autour du foyer éclairant, des milliers ou plutôt des millions de petits papillons blancs qu'on appelle vulgairement la manne. La vie de ces insectes, dont le bourdonnement était bien plus fort que celui d'une ruche tout entière, a duré une demi-heure environ et près des deux bacs du milieu du pont, surtout, il y en avait une épaisseur de plus de 5 centimètres de tous les papillons morts.

Les ruisseaux, jusqu'à la porte de la Marne, en étaient remplis, et les habitants de ces quartiers en formaient d'énormes tas.

L'Indépendant rémois dit que le même fait s'est produit à Epernay.

L'attaché militaire de l'ambassade française à Vienne, M. Baudens, a couru un grand danger ces jours derniers. Revenant du camp de Bruch, où il assistait aux manœuvres, il entra dans son appartement, dans Maximilienstrass, lorsque, à peine la porte franchie, une terrible détonation se fit entendre. M. Baudens, jeté en arrière, avait sa barbe, ses sourcils, ses gants brûlés. Voilà ce qui était arrivé à la personne chargée de nettoyer l'appartement avait trouvé un sac de poudre, et, croyant que c'était de la terre noire, elle en remplit les crachoirs, et M. Baudens, en rentrant, avait jeté son cigare allumé sur la poudre ; et là l'explosion qui fut si forte que trente-deux vitres de la maison ont été brisées.

Nous avons annoncé hier, d'après le Nord-Est de Charleville, qu'un crime avait été commis dans un wagon de chemin de fer. L'Indépendance belge du 27 reçoit de Verviers une lettre qui réduit à de bien minimes proportions ce soi-disant crime, annoncé d'une façon si dramatique par le Nord-Est.

Une enquête a été faite sur les dégradations du wagon, les glaces brisées, les coussins déchirés, sont simplement le fait de voyageurs ivres. Quant aux taches de sang, elles proviennent évidemment de blessures que ces aimables voyageurs se sont fait eux-mêmes en se livrant à leurs exercices de vandalisme.

On écrit de Sed n, 28 août : « Le prince Frédéric-Charles était à Sedan avant-hier. Il y est venu, dit-on, pour étudier sur place le champ de bataille. Il paraît même certain que l'anniversaire de la terrible journée sera l'occasion de grandes manœuvres que le prince gât dirigera lui-même. »

« On reproduit jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, le grand mouvement qui a commencé à Beaumont en Argonne, où le corps de Failly fut si misérablement mis en déroute, pour finir sur le plateau d'illy, où notre cavalerie fit les charges admirables et inégales que chacun sait. Des mesures seraient déjà prises dans certains villages qui devraient être occupés par les troupes allemandes. »

Un Allemand, M. Brasse, fonda, il y a six ans, la Gazette de l'Allemagne du nord (organe officieux de M. de Bismarck), il vient d'en vendre la propriété au prix de 500,000 thalers, soit 1,875,000 francs.

On télégraphie de Lisbonne que le feu s'est déclaré à bord du vapeur anglais James Stephen à la barre de Lisbonne. La golette espagnole Bahia a recueilli les passagers ; tout le chargement est sauvé. Le James-Stephen venait de Calcutta et allait à Londres ; il continuait à bruler le 28 août au soir.

Les nouvelles officielles qui arrivent sur la propagation du choléra en Galicie sont très-alarmantes. Le fleau a éclaté à Korzaki et Skorki dans le district de Zabargz, à Kotovka et Zielona dans le district de Huszatyn, dans les districts de Czorkow, Zaleszczyk et Stanislaw, et règne encore dans tous ces districts. 23 enfants sont atteints par le fleau. En tout 336 personnes sont tombées malades du choléra dont 104 sont mortes.

Un grand nombre d'habitants des contrées menacées boivent de l'eau-de-vie en grande quantité pour se préserver de la maladie, ce qui ne fait que hâter encore plus les progrès du fleau.

L'exposition d'agriculture de Huscattyn a dû être suspendue à cause du choléra.

ÉTRANGER.

La question de l'Alabama.

On télégraphie de Genève au Times : Il y a toute raison de croire que le tribunal arbitral a déjà décidé en principe la question de l'indemnité ; il est très-probable que le montant en sera fixé à 3 ou 4 millions de livres sterling (75 à 100 millions de francs).

Le revers de la médaille.

Au moment même où nous allons achever de fermer les plaies de l'invasion, les feuilles allemandes font le dénombrement des pertes que les troupes de l'empereur Guillaume ont subies.

Si nous en croyons les calculs dont la Gazette de Metz nous fournit le sommaire, le nombre des soldats prussiens devenus invalides par suite de la campagne, en ne comptant que jus qu'au grade de sergent, est de 46,660, savoir : 37,286 simples soldats ; 3,049 sous-officiers ; 1,548 sergents ; 775 sergents-majors. Le 3^e corps d'armée est celui qui a le plus d'invalides ; 6,215. Sur les 46,660 blessés, 40,488 sont considérés comme invalides ; 2,242 ne sont que demi-invalides, 196 sont privés de deux membres, 4,149 ont perdu un membre, 413 ne pourront plus faire aucun travail, 30,453 ne pourront travailler que très-difficilement, enfin, 3,342 pourront encore travailler.

La Prusse touchera ses cinq milliards, mais ce ne sera pas sans avoir à regretter parfois les sacrifices sanglants au prix desquels elle nous a dépouillés avec une haine si implacable.

Les évêques prussiens à Fulda.

Nous trouvons dans l'Allgemeine Zeitung les informations suivantes sur la réunion projetée des évêques prussiens à Fulda :

Les évêques prussiens doivent se réunir de nouveau à Fulda dans la première quinzaine de septembre, probablement pour se mettre d'accord sur la conduite à suivre vis-à-vis du gouvernement. La loi sur les Jésuites paraît devoir être appliquée à tous les ordres et congrégations qui ne s'occupent pas exclusivement d'œuvres de charité. Ce qui l'indique, c'est que la police a déjà prévenu la congrégation des servantes du Christ, établie à Gotesberg, que son établissement serait bientôt fermé.

Bavière et Wurtemberg.

Le Morgen Post, journal allemand, donne la nouvelle suivante : Il est parfaitement sur aujourd'hui que ni le roi de Bavière, Louis II, ni le roi de Wurtemberg, Charles IV, ne se rendront à Berlin. Au lieu de traverser par l'Allemagne des trois marges à Berlin, le roi de Bavière préfère aller à Stuttgart, faire visite à son voisin, à S. M. souabe. La démonstration qu'il implique cette visite est d'autant plus significative qu'elle aura lieu juste au moment de l'entrevue des trois empereurs à Berlin. C'est là ce qui a confirmé les bruits qui circulent depuis plusieurs mois d'un revirement dans les sentiments du jeune roi de Bavière à l'égard de l'empire allemand.

La cour du Souverain-Pontife.

Une correspondance de Rome, adressée à la République française, donne un renseignement curieux, et, croyons-nous peu connu. C'est la liste des fonctionnaires qui composent la cour du souverain pontife, ce qu'on appelle, à Rome, la famille pontificale :

- Le sacré collège des cardinaux. 533 patriarches, archevêques et évêques assistants au trône pontificale. 17 autres prélats ou nobles assistants au trône. 150 protonotaires apostoliques surnuméraires non participants. 9 abbés généraux des ordres monastiques. 22 généraux et vicaires généraux des ordres mendiants. La municipalité de Rome. (Elle a récemment abandonné le privilège de servir le pape dans les cérémonies religieuses.) Les 9 arlets notari della signatura. Les 12 prélats abbati del parco maggiore. Les 19 avocats consistoriaux. Les 19 procureurs généraux des ordres mendiants. Les maîtres des cérémonies. 17 camériers secrets participants. 40 chapelains chanteurs, parmi lesquels 8 cantors. Les 30 ducs de la chapelle. Les acolytes éphémères. 12 maestri stiatori di virga rubea. 23 massiers. 4 courtiers pontificaux. 215 prélats domestiques de Sa Sainteté. 241 monseigneurs camériers secrets surnuméraires. 3 camériers secrets de cape et d'épée. 32 gardes nobles ayant le grade de colonel, de lieutenant et de sous-lieutenant. 163 camériers secrets de cape et d'épée surnuméraires. 295 monseigneurs camériers d'honneur en habit violet. 172 monseigneurs camériers d'honneur extra vrbani. 75 camériers d'honneur de cape et d'épée surnuméraires. 4 officiers de la garde suisse pontificale. 8 officiers de la garde palatine d'honneur. 8 monseigneurs chapelains secrets. 67 monseigneurs chapelains secrets d'honneur. 76 monseigneurs chapelains d'honneur extra vrbani. Les secrets secrets. 25 chapelains communs. 2 aides de chambre. Le maître d'hôtel secret du saint-père. (C'est M. Filippini, décoré d'une croix de commandeur.) 43 jésuites (sans système de velours et de satin rouge et portant sur leurs épaules un plancher de bois sur lequel le pape entre en triomphe dans Saint-Pierre ; il y a parmi eux un prêtre et plusieurs chevaliers.) 4 personnes appartenant au tribunal criminel des saints palais apostoliques. 74 gardes suisses, avec un costume du moyen âge, dessiné par Michel-Ange. Les gardes palatins. 86 gendarmes. 12 employés principaux de la secrétairerie d'Etat. 27 employés principaux des secrétaireries des brefs pontificaux, des brefs aux princes, des lettres latines, des mémoriaux et de monseigneur auditeur. Plus 45 autres fonctionnaires dont je n'énumère pas les charges. Tout ce monde-là est dirigé par un moine qui a le titre de confesseur de la famille pontificale.

Chine.

Un écrit de Pékin, 22 juin/4 juillet, au Journal de Saint-Petersbourg :

L'hiver de 1871-1872 avait été très-doux à Tientsin. Le Pei-ho ne s'était couvert de glaces que pendant quelques jours ; depuis la fin de novembre jusqu'à décembre, le jour que les cranes de la population, privé de ses demeures par les inondations de 1871, s'étaient évanouies sans influence bienfaisante des rayons du soleil. La colonie étrangère n'aurait donc point eu lieu de se tourmenter sous ce rapport, si d'autres prévisions n'étaient venues se substituer à celles causées par les débordements du Pei-ho.

Les missionnaires catholiques, avec l'activité et la persévérance qui les caractérisent, ont déjà considérablement avancé la construction des édifices destinés à remplacer ceux qui ont été abattus ou brûlés en 1870. Une belle cathédrale, bâtie sur plus dans la ville, mais hors des barrières, sur le terrain concédé aux Français, est déjà en voie d'achèvement, et l'on voit se grouper tout autour les édifices destinés à devenir : un asile des enfants trouvés, un hospice, une école, une maison

d'habitation pour les missionnaires et pour les serviteurs, etc. A proximité de la cathédrale, sur le terrain concédé aux Anglais, les missionnaires construisent un autre grand édifice qu'ils se proposent de sous-louer d'abord et de transformer dans la suite en un grand hôpital.

Quant aux édifices détruits en 1870, les matériaux en ont été enlevés pour servir aux nouvelles constructions ; cependant les ruines de la cathédrale ont été laissées intactes, dans l'espoir que le hodokhian fera mettre une tablette commémorative sur le tombeau des victimes du 3 juin 1870, ensevelies sous les murs de l'église.

Le reste de l'emplacement de l'ancien établissement des missionnaires a été concédé à bail à un Chinois catholique, qui le sous-loue à des marchands du pays.

Toutes les nouvelles constructions des catholiques excitent l'étonnement et le dépit des Chinois. Ils se demandent où les Français, qu'ils croient ruinés par la guerre franco-allemande, trouvent les capitaux nécessaires pour couvrir des dépenses dont ils s'exagèrent le montant. Ils se persuadent de plus en plus que les Français recueillent cet argent en Chine, par l'entremise d'agents secrets recrutés parmi les Chinois eux-mêmes, dont ils s'accusent la coopération aveugle en leur faisant goûter de faux bonheurs tout-puissants, fabriqués par les missionnaires avec les caurs et les entraînements des Chinois ! Cette croyance absurde excite les masses ignorantes, et il suffit de plus insignifiant prétexte pour les faire passer d'une superstition grossière à des voies de fait insensées.

Je termine ma présente lettre par une petite curiosité littéraire qui ne manquera pas d'intéresser les philologues et les sinologues. On trouve dans l'ouvrage intitulé : « Les campagnes se trouvent au nord de Dolonmor » un passage au commencement de l'année 1871, avec un certain Kia-Tsybén-Otchir, un arrangement sous termes duquel ce dernier s'engage à lui livrer, dans un terme de deux ans, une copie du fameux ouvrage tibétain Gandjour, formant cent huit volumes grand in-folio. Kia-Tsybén-Otchir est un fonctionnaire attaché à la personne du 4^e prince Outzoumtechin, c'est-à-dire l'on nomme le frère de Goun-Tsin-Van, oncle de l'empereur de la Chine.

Quant au Gandjour, c'est un ouvrage qui se compose exclusivement de livres exposant les doctrines mêmes de Bouddha, par opposition au Tandjour, qui est un recueil de divers ouvrages de savants bouddhistes, sur différentes matières. La copie en question devra être faite en lettres dorées ; chaque volume, — magnifiquement relié — aura de vignettes de six centimètres de haut représentant des Bouddhas. Le copiste recevra 15,000 taels en argent (31,000 fr.). Ajouté lui 80 volumes sont déjà prêts.

Chaque volume se compose de 320 feuillets. Les feuillets ont 2 pieds et 6 pouces de long sur environ 10 pouces de large ; le milieu en est collé et lustré des deux côtés au moyen d'un mélange d'encens de Chine et de gomme ; les marges sont érudites d'abord d'un caractère pour servir de guide, puis recouvertes définitivement d'une couche d'indigo, sur laquelle se traçent les vignettes.

Chacun de ces feuillets renferme de 1,200 à 1,500 gros caractères tibétains. La matière dont se prépare le papier se nomme Mo-bin, et on l'apporte du sud de la Chine. La confection de chaque feuille revient à environ 3 cop. ce qui fait 4 taels et 8 sels pour les 320 feuillets composant chaque volume, ou plus de 9 roubles argent pour le papier seul.

L'or que l'on emploie pour écrire est de très-haut aloi : on en a le poids d'un tael au prix de 3 taels en argent. Il n'est point à l'état liquide, mais il se vend par petits feuillets d'environ 5 1/2 pouces carrés ; il en faut 100 pour écrire 20 pages du format susdit et 1,000 pour tout un volume. Les 100 feuillets de papier à l'usage de l'écrit, qui porte à près de 48 roubles le valeur de toute la quantité d'or nécessaire pour écrire chaque volume.

Plus de 40 lamas de Jonkhongou (un des principaux temples de Pékin) sont occupés à la transcription du Gandjour. Chacun reçoit, pour chaque feuille copiée, un millier de tobokh (monnaie locale) ce qui équivaut à une valeur de 16 cop. Ils ne travaillent qu'en commun, et en automne ; les autres saisons sont considérées comme défavorables à ce travail. Les meilleurs copistes donnent cinq et au plus six feuillets par jour. Ils ne travaillent jamais plus de six heures par jour. Chaque volume est placé entre deux planches recouvertes de satin jaune à reflet doré ; il est revêtu en outre de deux autres couvertures : de soie et muni d'une ceinture à boucles en argent. Toute cette reliure revient à 60 roubles.

La première et la dernière feuille sont ornées de peintures représentant des Bouddhas et des peintures sont fixées sur des planches de cèdre, ornées d'une bordure en satin rose à reflet doré. En outre, comme il a été mentionné plus haut, chaque page est entourée d'une vignette représentant les sept joyaux et d'autres attributs bouddhiques. Ces travaux d'ornementation reviennent, pour chaque volume, à environ 20 roubles.

Lorsque la copie du Gandjour sera achevée, le prince Outzoumtechin se propose d'en commander une toute pareille du Tandjour, qui se compose de 225 volumes. Si ce projet est mis à exécution, cet exemplaire du Gandjour-Tandjour aura coûté près de 100,000 roubles argent. Je rappellerai à ce propos que le gouvernement du hodokhian a offert il y a quelques années au gouvernement russe une magnifique copie de cet ouvrage colossal, qui les derniers temps et se trouve déposé actuellement au musée asiatique de l'Académie impériale des sciences.

NOTES.

Sur l'organisation des bibliothèques populaires à Lyon.

La critique pourtant doit avoir partout sa place, et nous la lui ferons large. Nous nous demandons, par exemple, pourquoi l'on s'est cru obligé d'acheter 30 volumes de l'Encyclopédie, et cela à plusieurs exemplaires ? Ce n'est point que nous repoussions ce gigantesque monument commémoratif du mouvement philosophique du XVIII^e siècle, ou que nous ayons des idées nouvelles les précurseurs de la Révolution. Pour les lettres, certes, c'est un ouvrage qui les peut tenir à posséder dans leur bibliothèque. Mais sa place est-elle bien dans une bibliothèque populaire, où l'on doit se préoccuper avant tout d'offrir aux classes qui les fréquentent des notions scientifiques élémentaires, pratiques, et surtout dégagées de tout esprit de système ? En un mot, n'aurait-on point pu consacrer la somme destinée à l'achat de ces trente-neuf volumes, à se procurer des ouvrages d'une utilité plus immédiate ? car c'est là le point important.

Nous en dirons autant des œuvres complètes de Voltaire, en 97 volumes et plusieurs exemplaires aussi. N'aurait-on point pu se contenter d'une édition plus restreinte ? Laissons à l'homme exempt de toute passion, de toute mesquine prévention, à l'historien et au philosophe, le privilège d'aller chercher, jusque dans ses moindres détails et ses moindres replis, l'œuvre de ce puissant esprit ; ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce qui doit être lu de Voltaire par les classes populaires se réduit à deux ou trois volumes.

N'aurait-on point pu, au lieu de l'Encyclopédie, acheter la série, plus pratique des divers dictionnaires universels de Bouillet, de Dezobry et Bachelet, de Chéruel, de Bescherelle, de Littré, de Belizé, etc., et au lieu des autres complètes de Voltaire, quelques ouvrages d'économie sociale et politique, dans lesquels les classes ouvrières pourraient étudier leur propre histoire, et apprendre à démêler par elles-mêmes le vrai du faux, par les rapports des différentes classes de la société, et par ce qui doit elles réclament aujourd'hui à grands cris l'avènement, sans les trop dénier, hélas ! et sans souvent les trop joindre au Socialisme économique, la réforme sociale, l'Organisation du Travail et

les Ouvriers européens, du savant M. Le Play, et même, pourquoi pas ? le Progrès, d'Ed. About ? N'aurait-on pu leur donner à méditer, surtout ce remarquable sérié de publications populaires qu'avait entreprise, vers 1849 ou 1850, l'Académie des sciences morales et politiques, afin de faire un utile contre-poids à l'éclosion de théories socialistes, écoles de l'éclosion de la révolutionnaire ; publications auxquelles tous les

pourrez recueillir sur les personnages signalés et sur leurs relations dans votre département. Vous jugerez sans doute convenable de faire exercer une surveillance spéciale à ce sujet, et vous ne devez pas hésiter à requérir des poursuites contre tous individus à la charge desquels des faits de colportage non autorisé seraient juridiquement établis.

Recevez, monsieur le préfet, etc.

C'est aujourd'hui 30 août la fête de saint Fiacre, patron des jardiniers.

D'habitude, les jardiniers se promènent ce jour-là en cortège à travers la ville, avec musique et char. Depuis deux ans, à cause sans doute des malheurs publics, ils avaient renoncé à cette tradition; nous ne savons s'ils ont songé à la reprendre cette année.

Voici comment s'est faite la fête de saint Fiacre. Il était prince de la cour d'Écosse; mais, comme saint Colomban et un grand nombre d'autres Écossais ou Irlandais, il vint en France mener la vie d'anachorète en défrichant et cultivant notre sol. D'une forêt sauvage il fit de délicieux jardins. C'est là que les députés de l'Écosse vinrent un jour le trouver pour lui offrir la couronne; mais il les remercia et se réfugia dans une grotte où il se cachait.

On comprend que les jardiniers aient en grand vénération un patron si fidèle à la corporation.

C'est par erreur que nous avions fait figurer, d'après le Petit Lyonnais, le citoyen Daudant parmi les condamnés de l'affaire du comité central.

Les trois premiers incarcérés ont été Bourvard, Allard, Tournois. Daudant vient seulement de se présenter, sur un ordre du parquet, à la prison Saint-Vincent-de-Paul, avec Labbé et Basset.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur, Nous vous priez d'insérer dans votre prochain numéro la réclamation suivante : Nous lisons dans le Journal de Lyon du 25 août, que les passementiers ont mis une maison à l'interdit nous prions les gens de bonne volonté qui fournissent ces renseignements de ne pas dénommer une maison par M. et M. mais de donner le nom de la maison en toutes lettres; qu'ils aient le courage de dire la vérité.

Quant à nous, patrons et ouvriers passementiers, nous savons mieux que personne, ce qui se passe dans notre corporation.

Comme plusieurs maisons de Lyon ont les mêmes initiales, et pour éviter les quiproquos nous donnons donc que c'est la maison Morel et Cie, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9, dont il est question, la dite maison ayant signé au palais du commerce un engagement dûment sorti de la formation d'un syndicat composé de fabricants, patrons et ouvriers pour régler les prix des tarifs de la passementerie-dorure, et duquel M. Morel est membre.

Il est stipulé sur lesdits engagements, signés de part et d'autre, que les premiers qui enfreindraient les conventions passées entre les intéressés, seraient dans le droit commun.

Si l'on doute de ce que nous avançons, nous prions prouver que M. Morel a signé ces engagements, et que son fait a été constaté.

La corporation a prononcé par un vote unanime, que la maison Morel n'aurait le droit de continuer à exercer son métier que si elle donne la liberté de travailler pour qui bon lui semble.

Pour la corporation : Les délégués : Lauby, Ollier, Mermet, Baroché, Balachon, Verdier, Ferré, Charret, Martin, Bauzin, Doix, Girard.

Le prochain train de plaisir de Paris à Lyon partira vendredi 30 courant, à 9 heures du soir, pour arriver à Lyon samedi matin à 11 heures 50.

Celui de Roanne partira dimanche à 5 heures du matin et arrivera à Lyon à 8 heures 30. Celui de Saint-Etienne partira le même jour à 5 heures 45, pour arriver à Lyon à 7 h. 35.

Au retour le départ de Lyon aura lieu : Pour Paris, le 2 septembre à 2 heures 35 du soir.

Pour Roanne, le 2 septembre à 2 heures 45 du soir.

Pour Saint-Etienne, le 1^{er} septembre à 9 heures 55 du soir.

Les prix pour le train de Roanne sont de 7 fr. 50 en secondes et 5 fr. en troisièmes.

Le train de Saint-Etienne s'arrêtera à St-Clément et Rive-de-Gier, et y prendra des voyageurs aux mêmes prix que ceux de St-Etienne.

La régie va mettre en vente le mois prochain encore une nouvelle catégorie de cigares.

Ceux-là seront à la portée des petites bourses : deux pour un sou.

Si nous sommes bien informés, le lycée de Lyon est compris dans la liste des lycées où la pension sera augmentée de 50 francs. Jusqu'ici celui de Bourg n'y figure pas.

Tous les habitués des principaux cafés de Lyon connaissent ce petit Alsacien de six ou sept ans qui, habillé en soldat, vend des allumettes ou demande l'aumône.

En croisant le Télégraphe, avant-hier ce petit pleurait au coin d'une rue, à minuit. On le questionna pour savoir la cause de son chagrin, et il finit par avouer que quand il rentrait chez son père sans rapporter cinq francs, on le battait et on ne lui donnait pas son morceau de pain.

Le père lui avait d'ailleurs défendu de donner son adresse, et il fut impossible de l'obtenir.

N'existe-t-il donc aucun moyen d'empêcher déjà de ne plus souffrir aucun de ces petits mendicants. Celui dont il est question était certainement l'un des plus intéressants. — Un voleur que devenait l'argent qu'on lui donnait!

On sait que la grande ligne de circulation à Lyon est formée par la rue de Bourbon, celle de Lyon et la ligne qui se rejoint à travers la place Bellecour. Or, cette ligne, par les temps pluvieux, est presque impraticable, le sable de la place se détrempe et forme, par endroits, de véritables fontrières.

C'est en train de remédier à cet inconvénient. Le chemin bétonné et bitumé qui, partant de la rue de Bourbon, allait à travers la place vers la statue après continué sur la droite jusqu'à l'entrée de la rue de Lyon. On pourra donc en tout temps traverser la place sans cette ligne si fréquentée, sans y laisser ses chaussures.

Blum, garçon brasseur, n'a pas seulement avec le héros de la Grande Duchesse une ressemblance de nom.

Comme le général Blum, il abuse du revolver, et l'odeur de la poudre lui chatouille agréablement les narines.

Malheureusement, il eut hier la maladresse de tirer un coup de feu dans la rue Moncey au moment où passaient des gardes urbains; ceux-ci, trouvant la plaisanterie mauvaise, lui dirent comme le baron Grog de la même

Grande Duchesse : « Votre tabac effraie » et l'emmenèrent au poste.

Un brave paysan d'un département voisin arrive hier matin à Lyon par la gare de Vaise. Afin de se ménager un accueil favorable de la part des parents chez qui il se prometait de s'installer le plus longtemps possible, il s'était chargé de douze à quinze kilogrammes de beurre qu'il portait enveloppés dans un linge. Pour se rendre en ville, il prend la Mouche, s'assied sur le pont après avoir déposé au-dessous de lui son précieux fardeau, puis s'endort.

Au bout d'un instant, l'atmosphère de la Saône était imprégnée d'une odeur de friture qui poursuivait les voyageurs de la Mouche n° 9 : en outre, sur le plancher glissant ruisselait un épais liquide qui s'étendait de plus en plus; c'était comme un flot qui montait, montait et menaçait de tout envahir.

Après avoir tenu conseil, les plus intrépides passagers, sous la conduite du capitaine, se décident à aller à la découverte.

Quel spectacle! Sur la plaque de tôle chauffée par la machine, le beurre fondait, et son possesseur inconscient, ronflait au-dessus. On le réveille; déjà le liquide en fusion entrainait dans ses soubiers; il pousse de hauts cris. Mais, il s'agissait de le débarquer, lui et ce qui restait de son beurre; il fallait lui faire enlever ce paquet informe et puant.

Le brave homme hésitait; il regardait tristement ses habits de fête qu'un pareil contact allait tacher, retroussait ses manches, et le beurre fondait toujours. Ce ne fut qu'en présence de l'indignation croissante qu'il se décida à l'enlèvement.

Il était temps; un moment encore et le bateau n'était plus qu'une immense tartine.

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences est arrivé cette nuit, rue Perraud, 8, à la Croix-Rousse.

Un hangar servant d'écurie et de remise s'est effaissé; il renfermait cinq chevaux, beaucoup de fourrage et plusieurs voitures qui ont été détériorées. Quant aux chevaux, ils n'ont eu aucun mal.

Le mauvais état et la vétusté de cette construction sont les seules causes de cet événement.

On sait que la musique de la garde républicaine a l'intention de se rendre dans notre ville et de se faire entendre à l'Exposition.

M. Paulus, chef de cette musique, vient de recevoir à cet effet, du ministre de la guerre, l'autorisation nécessaire.

Le voyage en Amérique de cette troupe d'artistes n'a pas été aussi fructueux, financièrement, qu'on aurait pu le supposer. Ils reviennent presque « sans le sou », comme on dit vulgairement; ils ont été si bien exploités par les entrepreneurs et volés par leur caissier qu'il ne leur reste rien. C'est en bonne partie pour le dédommager de leurs pertes qu'on les autorise à faire une sorte de tour de France dont nous profiterons.

AVIS. — M. M. Boulet et C^{ie}, directeurs du théâtre de la Gaité de Paris, en représentation pour la Chatte blanche à Lyon, pendant les mois de juin, juillet et août 1872, prient toutes les personnes qui auraient des réclamations à adresser à l'administration ou des factures à toucher, de se présenter au Grand-Théâtre samedi 31 courant, de 1 h. à 4 h., les représentations de la Chatte blanche finissant ledit jour.

AVIS. — Il a été retiré des eaux du Rhône à Givors le cadavre d'un homme inconnu dont voici le signalement :

Âgé de 40 à 45 ans, taille 1 m. 60 c., denture complète, les dents de la mâchoire supérieure sont très fortes. Vêtu d'un gilet noir laine douce, pantalon gris laine douce, chemise coton blanc, cravate soie noire, souliers en veau à élastiques, chaussettes coton blanc.

Dans les poches du gilet il y avait : un couteau manche noir, un canif à 2 lames manche noir, un 1/4 de pouce à l'usage des tisseurs, une petite roue en cuivre, un mètre pliant en cuivre, un morceau de gomme élastique, un bouton jumelle en cuivre, représentant un éléphant;

Il a été retiré des eaux du Rhône, sur le territoire de la commune de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), le cadavre d'un homme inconnu dont voici le signalement :

Âgé de 30 ans, taille 1 m. 70, cheveux châtain et longs, moustaches et favoris châtain clair, mouchoir en coton à carreaux autour du corps.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements de nature à constater l'identité de ces deux cadavres, sont priées de se présenter au cabinet de M. le commissaire central, rue Saint-Jean, au palais de justice.

Santé à tous rendus sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalscière Du Barry de Lyon. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la délicieuse farine de Santé Revalscière Du Barry, les adhésions de tous ceux qui ont été guéris, et qui ne peuvent plus douter de l'efficacité de cette délicieuse farine de Santé, ont été considérables. Elle n'est purgative, ni fraise, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mésentère, cerveau et sang, 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskov, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924. Châteaux de Vauxvain, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, je me trouve une femme atteinte, au dire de plusieurs médecins, d'un cancer à l'estomac; je fais est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible; enfin comme attendant la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'honneur de lui conseiller de prendre de la Revalscière du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASSELLES, Comtesse de GORCEUX.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans féculer, sans fécule, sans amidon, sans sucre, sans alcool, sans gluten, elle est d'un usage facile et agréable. Elle est vendue en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et équilibre à toutes personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans chauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoyé contre bon de poste.

AVIS. — M. M. Dorvault, pharmacie centrale, Perissoud, épicer, 17, rue Bourbon. Varvarand, épicer, rue de Lyon. Napoy, frères, place de Lyon. Verpillieu-Millou, rue de Lyon, 48. Chappignon, Champin jeune et Gaget, cours Morand, 7 et 9. Kofka, Paris, Grand, Brun, Garnier, Turlet, épicer, 16, rue Neuve; Girin, Vebert, Chaumart, Fayolle frères, Armandy. Balaudry et Sabourault, Boissonnet, pharmacien; J. Girard, épicer, rue Chaumais, 14; Burband, épicer, rue de la République, 24; chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie}, 26, place Vendôme, Paris.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du mercredi 28 août 1872

PRÉSIDENCE DE M. CARLE La séance est ouverte à une heure. M. Falconnet, l'un des secrétaires, procède à l'appel nominal.

Présents : MM. Carle, président, Gailletton et Frénet, vice-présidents; marquis d'Albon, Bonnavay, Dalin, Durand, marquis de Fenoy, Grinand, Grosbon, Jourdan, Lassalle, Mangin, Michaud, Millaud, Ordinaire, Parcein, Picard, Perret, Plasson, Rejaunier, Pironon, Richard-Vacheron, Rivière, Thomas, Feuillat et Falconnet, ces deux derniers secrétaires.

Absents : MM. Mongoin et Feuga. M. le préfet et M. le secrétaire général assistent à la séance.

M. Feuillat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

MM. Grinand et Frénet demandent une rectification. Ils se sont abstenus de voter, dans la question relative à l'admission à la retraite des piqueurs du vicinal, parce qu'ils n'avaient pas compris la proposition.

Le procès-verbal est adopté. ORDRE DU JOUR : Avant de passer à l'ordre du jour, M. Grinand fait une proposition qui, sur la demande de M. Edouard Millaud et après quelques observations de MM. Durand et Jourdan, est renvoyée aux deux commissions du budget et des intérêts publics.

Commission interdépartementale. M. Edouard Millaud donne lecture du procès-verbal de la séance qui a eu lieu dimanche dernier, à l'hôtel de ville de Lyon, entre les commissions de la Savoie, de l'Isère et du Rhône, réunies aux termes des articles 90 et suivants de la loi du 10 août 1871.

Le conseil général donne acte à M. Edouard Millaud de cette communication, et vote l'impression du procès-verbal dont il vient de donner lecture.

Demande de secours par M^{me} Couteiller, veuve d'un sous-inspecteur du service des enfants assistés. Sur la proposition de M. Gailletton, rapporteur, le conseil général vote, pour cette année, un secours de 300 fr. en faveur de M^{me} veuve Couteiller.

Malades indigents syphilitiques et psoriques. M. Gailletton, rapporteur, propose au conseil de maintenir au budget le crédit de 8,000 fr. pour traitement des indigents atteints de maladies syphilitiques et psoriques.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée. Service général des aliénés. Sur les conclusions de M. Gailletton, rapporteur, le conseil général vote le crédit de 420,000 fr. pour dépenses générales du service des aliénés.

Situation du dépôt de mendicité départementale d'Albigny. M. Gailletton, rapporteur, résume le rapport de M. le préfet, sur l'état général du dépôt de mendicité, et il propose au conseil de voter la somme demandée de 60,000 fr. imputable sur l'art. 17 paragraphe premier au sous-chapitre XVII.

Une longue discussion s'engage à propos de la nomination du directeur de cet établissement.

MM. Durand, Gailletton, Feuillat, Edouard Millaud, Jourdan, M. le secrétaire général et M. le préfet prennent tour à tour la parole.

A la suite de cette discussion, les conclusions du rapport de M. Gailletton sont mises aux voix et adoptées. Eleves sages-femmes. M. Gailletton, rapporteur, propose au conseil d'inscrire au budget de 1873 un crédit de 2,450 francs pour pensions de 24 élèves sages-femmes à l'hospice de la Charité de Lyon.

Cette proposition est adoptée par l'assemblée. Propositions sur l'instruction primaire. M. Gailletton fait au conseil deux propositions : la première est relative à la transaction de l'école normale des instituteurs de Villefranche à Lyon; la seconde a pour objet l'inscription au budget de 1873 d'un crédit de 25,000 fr., pour récompenses aux instituteurs laïques qui se seront distingués dans la tenue de leur classe.

Le conseil, après quelques observations de M. Richard-Vacheron, renvoie ces deux propositions à la commission des finances et à celle de l'instruction publique.

Rapport de M. Durand sur le service des enfants M. Durand, au nom de la commission qui a été nommée pour visiter les hospices, donne lecture d'un long rapport sur le service des enfants assistés, ainsi que sur le service intérieur des hospices et hôpitaux de Lyon.

Ce rapport donne lieu à une longue discussion, à laquelle prennent part MM. Dalin, Durand, Gailletton, Jourdan, Pironon, Richard-Vacheron et M. le préfet.

Le rapport de M. Durand se termine par six propositions, dont cinq sont adoptées par le conseil. Secours aux établissements de bienfaisance. M. Falconnet, rapporteur, propose au conseil de voter une subvention aux établissements de bienfaisance suivants :

Refuge de Notre-Dame-de-Compassion 1,000 fr. Asile des sages-mères adultes, 1,000. Asile des sages-mères âgées, 1,000. Société de patronage des enfants pauvres 1,500. Oeuvre de Saint-Léonard, 500. Société de patronage des jeunes filles, 1,000. Colonie agricole de Metz, 200. Société laïque de St-Joseph, 1,000. Total, 7,300 fr.

M. Dalin propose de porter cette somme au chiffre de 17,800 fr., qui figurait aux budgets précédents, et qui avait été réduite, l'année dernière, au chiffre de 11,300 fr. On trouverait ainsi le moyen de venir en aide à tous les établissements de bienfaisance qui, par les services qu'ils rendent, sont également dignes de l'intérêt du conseil général.

Cette proposition de M. Dalin est mise aux voix, au scrutin nominal.

Ont voté pour : MM. le marquis d'Albon, Bonnavay, Dalin, marquis de Fenoy, Lassalle, Plasson, Rejaunier, Richard-Vacheron, Rivière. Ont voté contre : MM. Carle, Durand, Falconnet, Feuillat, Frénet, Gailletton, Grinand, Grosbon, Michaud, Millaud, Ordinaire, Perret, Picard, Pironon et Thomas.

La proposition de M. Dalin se trouve ainsi rejetée par 15 voix contre 9.

MM. Jourdan et Parcein se sont abstenus. M. Mangin était absent au moment du vote.

Les conclusions du rapport de M. Falconnet sont ensuite mises aux voix et adoptées.

M. Plasson propose, par un amendement, de maintenir à l'œuvre des incurables d'Ainay la subvention de 1,000 fr. qui lui avait été allouée l'année dernière.

Cet amendement est mis aux voix et adopté. M. Dalin propose également, par un amendement, de maintenir à la société de Saint-François-Régis le secours de 1,000 fr. que le conseil général lui avait accordé l'année dernière.

Après quelques observations de MM. Dalin et Fieard, l'amendement est mis aux voix et adopté.

M. Dalin propose un autre amendement ayant pour but de maintenir le crédit de 1,000 fr. demandé en faveur de la société de patronage.

Cet amendement est rejeté. M. Richard-Vacheron propose un amendement ayant pour but de maintenir au budget 1873 le crédit de 1,000 fr. voté l'année dernière pour l'œuvre de Saint-Maurice.

Après quelques observations de MM. Durand et Richard-Vacheron, l'amendement est rejeté.

Entretien des sourds-muets dans l'institution spéciale de Lyon. Sur la proposition de M. Frénet, rapporteur, le conseil vote un crédit de 12,000 fr. pour l'entretien de 24 heures dans l'institution des sourds-muets dirigée par M. Forestier.

M. le président donne communication d'une lettre signée par le maire d'Écully et plusieurs conseillers municipaux, relative au chemin n° 27 de cette commune.

Le conseil décide que cette lettre sera renvoyée à la commission des voies et communications.

Vœux. Vous déposés par M. Rejaunier pour le classement en chemin d'intérêt commun du chemin vicinal n°

dinaire n° 4, d'Amplepuis (Rhône) à St-Symphorien-de-Lay (Loire), par St-Claude.

Ce chemin qui relie deux chefs-lieux de canton très importants: l'un dans le Rhône et l'autre dans la Loire, en desservant St-Claude et Lay, deux succursales considérables qui demandent une attention en commune, aura une grande utilité; il rendra possible l'exploitation des mines d'anthracite, situées entre Amplepuis et St-Symphorien-de-Lay, et sera d'un grand secours pour l'arrivage des céréales à la grenette d'Amplepuis, pays de grande consommation, ainsi que toutes sortes de denrées alimentaires que le fertile canton de St-Symphorien (Loire) produit en abondance.

Il favorisera aussi les relations de St-Symphorien-de-Lay et Saint-Claude avec la gare d'Amplepuis.

Vous déposés par M. Rejaunier, pour l'obtention d'une double voie sur le chemin de fer du Bourbonnais, d'Amplepuis à Roanne et de Tarare à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Ce chemin de fer, sur lequel circulent de nombreux trains de voyageurs et de marchandises, n'a encore qu'une voie entre Tarare et Saint-Germain-au-Mont-d'Or, comme entre Amplepuis et Roanne. C'est une lacune très regrettable, cause de longs retards et qui offre un réel danger pour les voyageurs.

Les populations désirent ardemment cette double voie et la demandent avec instance.

J'ai l'honneur de prier le conseil général de vouloir bien émettre un vœu pour obtenir de la compagnie P.-L.-M. la pose d'une seconde voie sur le chemin de fer entre Amplepuis et Roanne, ainsi qu'entre Tarare et Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Vous déposés par M. Mongin et Parcein, afin d'obtenir des études pour l'établissement d'un chemin d'intérêt commun d'Arnas (Rhône) à Cercé.

Les conseillers généraux des cantons de Villefranche et de Belleville prient le conseil général d'émettre le vœu :

Qu'il soit faite une étude d'un chemin d'intérêt commun partant d'Arnas à Cercé en passant par le hameau de Nuit (Saint-Georges-de-Reneins), Charentay et Saint-Lager en reliant entre elles toutes ces communes.

Le conseil décide que les commissions se réuniront demain jeudi, à deux heures, dans leurs bureaux, et renvoie sa prochaine séance publique à vendredi, à une heure.

La séance est levée à cinq heures moins un quart. Lyon, le 28 août 1872. Les secrétaires, FEUILLET, FALCONNET.

Séance du 30 août 1872.

Après la pluie le beau temps. Nous avons eu aujourd'hui une séance d'affaires, calme et laborieuse, de ces séances où l'on auba la besogne sans discuter. Le conseil aura fini par s'apercevoir sans doute qu'il lui restait plus de 90 dossiers à examiner alors que bien des assemblées départementales avaient déjà clos leur session.

Les 14 affaires sur lesquelles il a été statué sont toutes d'un ordre spécial sans intérêt pour le grand public, et le compte-rendu analytique qu'on trouvera dans notre numéro de demain suffira à en faire l'exposition.

La lecture du procès-verbal nous a remis en mémoire un incident instructif de la précédente séance que nous avions négligé. M. Richard-Vacheron s'étant plaint que l'impression sur feuilles volantes spéciales des vœux présentés par les membres causait au conseil une dépense considérable, M. Feuillat, secrétaire, répondit qu'en effet cette dépense avait été très-élevée au point que les secrétaires s'étaient vus obligés de renoncer à l'impression séparée. On se contenta désormais de faire figurer les vœux à la suite du compte-rendu de la séance où ils auront été présentés.

À 4 heures l'ordre du jour est épuisé et le zèle de l'assemblée ne l'est pas. On décide d'attendre encore la lecture d'un rapport de M. Plasson sur les dépenses relatives à la défense nationale. Il est entendu que, pour qu'il n'y ait pas de surprise, ce rapport n'ayant pas figuré à l'ordre du jour, la discussion et la décision à intervenir seront réservées pour la prochaine séance.

Il s'agit d'un total de 84,000 et quelques francs de dépenses diverses que l'Etat refuse de prendre à sa charge. Le ministre des finances voudrait les faire payer en bloc au département, sauf à celui-ci à s'en faire rembourser un certain nombre par la ville de Lyon ou les départements voisins.

Le rapport du préfet est des ce sans; mais celui de la commission proteste au contraire contre cette prétention de charger ainsi le département d'une liquidation combinée de lui faire l'avance des fonds pour des dépenses qui ne lui incomberaient pas.

La commission ne laisse pas d'ailleurs de reconnaître que certaines dépenses, telles que transport des indigents, envoi des bouches inutiles, etc., sont naturellement à la charge du département et elle conclut à renvoyer le dossier à M. le préfet pour qu'il introduise des demandes de crédit correspondantes, mais elle propose pour les autres de refuser l'avance demandée.

La discussion sur ce rapport est renvoyée à lundi, 1 heure.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

LYON, le 30 Août 1872

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, PRÉFON, ITALIE, BRÉSIL, LÉVANT, ANGOULEME, CHINE, PERSE, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Laines.

BALLOTS PESÉS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, PRÉFON, ITALIE, BRÉSIL, LÉVANT, ANGOULEME, CHINE, PERSE, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses.

BALLOTS PESÉS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, PRÉFON, ITALIE, BRÉSIL, LÉVANT, ANGOULEME, CHINE, PERSE, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses.

BALLOTS PESÉS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, PRÉFON, ITALIE, BRÉSIL, LÉVANT, ANGOULEME, CHINE, PERSE, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses.

15 Décreusages 5 Grèges 27 Ouvrées..... Moulées

Table with columns: AUBERNAIS, 29 Août. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Ballots pesés, Total.

Table with columns: VALENCE, du 26 au 28 Août. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Ballots pesés, Total.

Table with columns: AVIGNON, 29 Août. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Ballots pesés, Total.

DÉPÊCHES DU SOIR

30 Août. — 3 heures du soir.

Paris, 30 août.

À la commission de permanence M. de Rémusat, répondant à M. Bompard, croit pouvoir rassurer l'opinion, relativement à Belfort. Il est certain que le parti militaire reproche à M. de Bismarck le maintien de Belfort comme partie intégrante de la France; mais le gouvernement allemand, tout en allant jusqu'à l'extrême limite des droits qui lui sont conférés par le traité, ne veut pas le dépasser; les Prussiens font des travaux nouveaux et prétendent améliorer et compléter les travaux anciens, comme si nous devions les attaquer.

M. de Rémusat dit que le paiement du premier demi-milliard est commencé et sera terminé le 7 ou le 8 septembre.

M. Bompard demande si les baraquements avancent rapidement; M. de Rémusat dit que 14,000 Prussiens, occupant la Marne et la Haute-Marne, pourront aller dans ces baraquements fin septembre.

L'état de M. Rodrigue, blessé hier, est satisfaisant; la balle a été extraite. Les vœux d'une note pontificale reçue à Versailles, concernant la convocation éventuelle d'un conclave en France, sont démentis.

La santé du pape continue d'être assez satisfaisante.

Les journaux de Madrid disent que des armes destinées aux carlistes ont été introduites en Espagne par la vallée de Roncevaux.

Le Wanderer dit que la Prusse voudrait compromett

Oh! les responsabilités... Oh! les responsabilités... Oh! les responsabilités...

crie la femme de Sganarelle. La France eût dit volontiers: — Et s'il me plaît à moi d'être trompée?

soi-même au bord du gouffre. — et le pays avait perdu, pour s'organiser ou plutôt se lever tout entier, le temps le plus précieux, l'inappréciable temps de la quinquennale funeste.

— et le pays avait perdu, pour s'organiser ou plutôt se lever tout entier, le temps le plus précieux, l'inappréciable temps de la quinquennale funeste.

Quant au pouvoir — oh! les ingénieuses combinaisons et les beaux calculs! A la fois Machiavel et Carnot, M. de Palikao menait de front l'organisation des régiments de marche et peut-être les préparatifs d'un coup d'Etat.

Elle dut être satisfaite. Elle l'a bien été! Un écrivain étranger a composé tout un volume, assez gros, de mensonges de certains publicistes français. A lire ce livre et à relire ces articles aujourd'hui, on se sent monter le rouge au front.

Au milieu de cette débâcle, un seul homme parmi les gens du pouvoir, conservait sa présence d'esprit. C'était le prince Napoléon. Il disait, dès le 20 août, au camp de Châlons: — Un miracle ne nous sauverait pas!

— et le pays avait perdu, pour s'organiser ou plutôt se lever tout entier, le temps le plus précieux, l'inappréciable temps de la quinquennale funeste.

Quant au pouvoir — oh! les ingénieuses combinaisons et les beaux calculs! A la fois Machiavel et Carnot, M. de Palikao menait de front l'organisation des régiments de marche et peut-être les préparatifs d'un coup d'Etat.

Elle dut être satisfaite. Elle l'a bien été! Un écrivain étranger a composé tout un volume, assez gros, de mensonges de certains publicistes français. A lire ce livre et à relire ces articles aujourd'hui, on se sent monter le rouge au front.

Au milieu de cette débâcle, un seul homme parmi les gens du pouvoir, conservait sa présence d'esprit. C'était le prince Napoléon. Il disait, dès le 20 août, au camp de Châlons: — Un miracle ne nous sauverait pas!

— et le pays avait perdu, pour s'organiser ou plutôt se lever tout entier, le temps le plus précieux, l'inappréciable temps de la quinquennale funeste.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE BELLECOUR. Clôture des concerts populaires au bénéfice de M. J. Luigini.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 30 août. PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN.

ARTS ET MÉTIERS. ECOLE PRÉPARATOIRE. Depuis 15 ans, plus de cent élèves ont été admis.

Emprunt Français. COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS. AGENCE DE LYON.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS. AGENCE DE LYON. Les souscripteurs aux Bons de la compagnie des Bombes...

LA POUDRE TACHET. Est la meilleure pour la destruction des insectes.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M. BAUD, notaire à Lyon, place des Scaures, n° 10. Suivant acte passé devant M. Baud et son collègue, notaire à Lyon, le sept août mil huit cent soixante-douze.

Etude de M. TRILLAT, avoué à Lyon, place du Change, 2. Demande en séparation de biens.

UN ALSACIEN demande une place de concierge. — Adressez les offres aux initiales A. L., au bureau du journal.

A VENDRE. UNE JOLIE VOITURE NEUVE dite break, à 8 places. Essieux à patentes, ressorts à pincos, train à l'anglaise, caisse coupe rainé, bonne garniture, peinture riche.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. PAQUEBOTS A VAPEUR POUR L'ALGERIE ET LE LANGUEDOC.

LIBRAIRIE H. GEORG A GENEVE. EN VENTE: Relation historique et critique DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870-1871.

Etude de M. NÉRARD, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 89, successeur de M. TRIPPONZ.

VENTE JUDICIAIRE. Le mardi trois septembre mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, sur la place de la Miséricorde, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que: tables, chaises, fauteuils, glaces, pendules, commode, vaisselle, batterie de cuisine, etc.

UN ALSACIEN marié, demande une place de concierge de bureau ou de recettes. S'adresser au bureau du journal.

USINE. située à Saint-Symphorien-d'Ozon, pouvant servir à toute espèce d'industrie, eaux abondantes.

A LOUER UNE CHUTE D'EAU AVEC TURBINE d'une force de dix chevaux, et vaste hangar. Le tout à 700 mètres de la station de Brignoud (Isère), ligne de Grenoble à Chambéry.

La Guerre Franco-Allemande de 1870-1871. rédigée par la section historique du grand Etat-Major prussien, sous la direction du MARÉCHAL COMTE DE MOLTKE.

BOURSE DE PARIS — Jeudi 29 Août (de midi 1/2 à 3 h.). Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, Dernier cours, Précéd. clôture.

BOURSE DE LYON — Vendredi 30 Août (de 11 h. à midi 1/2). Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, Au comptant, Pr Cours, Plus haut, Plus bas, D' cours.

BULLETIN FINANCIER. Lyon, 30 août. Le marché était un peu plus animé aujourd'hui; le grand travail de la fameuse liquidation de fin août occupait déjà et la fermeté signalée tous ces jours derniers persistait.